

Le Lien

Bulletin d'information et de formation pédagogique

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo

Editorial:
L'école nouvelle
page 3



REOUVERTURE DES ECOLES NORMALES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le Ministre donne le ton

CARTE SCOLAIRE : CONCEPTS-DEFINITION-OBJECTIFS-ETAPES

La **carte scolaire** est un outil d'aide à la décision, surtout en ce qui concerne la réglementation de la création des établissements et les normes à suivre pour pouvoir rehausser le niveau du système éducatif.

La Carte Scolaire n'est pas un atlas scolaire

L'atlas scolaire présente toutes les écoles sur une carte. Un élément indispensable de la microplanification. L'atlas scolaire reflète la situation actuelle tandis que la carte scolaire est une vision dynamique et prospective.

La carte scolaire n'est pas un Système d'information géographique (SIG)

Un système d'information géographique (SIG), est un outil informatique liant des unités géographiques (sur une carte) avec l'information statistique concernant ces unités. Un SIG peut être une « force » vers la centralisation de la prise de décision et vient en aide à la mise en place de la carte scolaire

La carte scolaire est un exercice de **micro planification** avec comme spécificité la recherche de mesures appropriées pour arriver à une plus grande équité dans les possibilités d'accès et les conditions d'enseignement. Un processus de planification qui prête attention aux caractéristiques et aux besoins locaux et qui renforce les capacités locales.



Cours dans une classe de première, 2023



Lycée de Klobatémé, 2022

Définition classique selon l'IPE/UNESCO

La carte scolaire est un ensemble de techniques et de procédures permettant d'estimer les besoins d'éducation au niveau local et de prévoir les mesures à prendre par l'Etat pour les satisfaire.

Pourquoi est-il nécessaire de mettre en place une carte scolaire ?

Il est nécessaire de mettre en place une carte scolaire pour les raisons suivantes:

- Persistance des disparités
- Connaissance insuffisante des planificateurs du niveau central des réalités locales
- ♦ Le manque de participation au processus de décision au niveau local

Utilité de la carte scolaire

La carte scolaire permet de :

Trouver des solutions alternatives pour augmenter l'accès, améliorer la qualité et l'équité en réduisant ou en maintenant les coûts.

Réduire l'irrationalité des décisions prises en matière d'offre éducative (en particulier l'implantation d'établissements), en renforçant les arguments techniques.

Il s'agit de proposer une meilleure manière de distribuer le système éducatif non seulement en planifiant l'offre mais aussi en stimulant la demande. La carte scolaire permet de :

- planifier les besoins futurs en matière d'éducation, notamment en personnel

Editorial **L'école nouvelle**

L'année 2023 s'ouvre devant nous. Le Lien, "le **bulletin d'information et de formation pédagogique**" du Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA), saisit cette heureuse occasion pour vous souhaiter, à vous nos lecteurs et à tout le monde éducatif togolais, aux parents d'élèves, aux enseignants, aux élèves.... une bonne et heureuse année 2023. Pour le MEPSTA, les enjeux restent les mêmes, ceux de l'amélioration de la qualité du système éducatif national. Des jalons ont été posés au début de cette année scolaire 2022-2023.

Des pas significatifs ont été marqués : la transformation des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) en Ecoles Normales de Formation des Professeurs d'Écoles (ENFPE), la poursuite de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures scolaires, la dotation de certains établissements en matériels informatiques, audiovisuels et de laboratoire, la formation initiale et continue des enseignants, etc., malgré les conséquences de la crise sanitaire à COVID 19 et les difficultés financières ressenties dans le monde entier.

Tout en poursuivant les efforts pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, le MEPSTA invite chaque acteur, où qu'il soit, à jouer sa partition afin d'accompagner le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs. C'est ensemble qu'on y arrivera.

LES JEUX EDUCATIFS

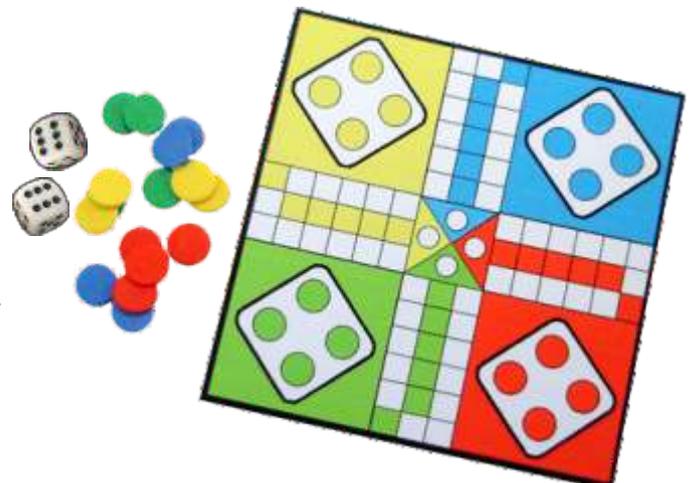
LUDO : UN JEU AMUSANT DE L'INDE

Qui se souvient avoir apprécié une partie de Ludo avec ses frères et sœurs? Chacun espérait que les dés roulent en leur faveur afin d'être le premier à entrer ses quatre pièces dans sa maison.

Le ludo est un jeu classique de stratégie joué dans presque toutes les maisons en Inde. Il peut être joué par 2 à 4 joueurs ou plus si vous formez des équipes ! Chaque joueur doit apporter ses 4 pièces du début à la fin du parcours de jeu en utilisant les chiffres obtenu en brassant le dé.

Pendant votre parcours vers la victoire, un autre joueur peut capturer votre pièce et la renvoyer directement au point de départ en arrivant sur la même case que vous.

Pour rentrer dans votre maison, il faut obtenir le chiffre précis sur le dé. Le premier joueur à rentrer tous ses jetons dans sa maison gagne la partie !



Suite de la page 2

CARTE SCOLAIRE : CONCEPTS-DEFINITION-OBJECTIFS-ETAPES



- enseignant, en infrastructures et en équipements scolaires ;
- obtenir une plus grande égalité d'accès en matière d'éducation ;
 - optimiser les ressources disponibles ;
 - mettre en adéquation la répartition des effectifs avec les capacités d'accueil des établissements ;
 - A long terme, améliorer la qualité et l'équité du système éducatif ;
 - assurer la distribution géographique de l'offre et garantir l'équilibre entre l'offre et la demande de scolarisation à l'intérieur de chaque zone géographique.

Elle participe au renforcement du dispositif de pilotage du système éducatif.

Quand utiliser la carte scolaire ?

- Construire un grand nombre d'écoles pour atteindre la scolarisation primaire (secondaire) universelle tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable
- Réduire les inégalités dans l'offre d'éducation et améliorer la qualité pour tous sans trop alourdir le budget.
- Restructurer un réseau d'établissements après une réforme, qui par exemple augmente la durée de la scolarisation.
- Maintenir un réseau scolaire bien organisé en respectant des normes transparentes et justes.

La carte scolaire : un processus technique

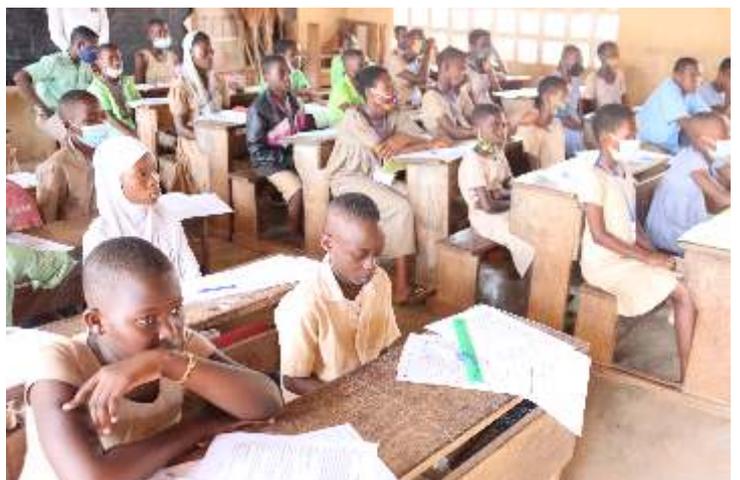
Quatre (04) étapes dans la préparation de la carte scolaire :

1. **Le diagnostic** : des éléments suivants sont pris en compte dans l'étude diagnostique
 - accessibilité
 - accès et couverture
 - Conditions d'enseignement : ressources humaines, bâtiments et équipement
2. **Estimation de la demande**
 - Demande potentielle : projections démographiques
 - Demande réelle
3. **La définition des normes et des standards**
 - Pour équilibrer les besoins et les ressources
 - Pour équilibrer accès et qualité
4. **Propositions pour la carte scolaire future**

La carte scolaire : facteurs à prendre en compte

La carte scolaire n'est pas qu'un processus technique. Une diversité de facteurs sont à considérer à savoir :

- Démographique : population d'âge scolaire, densité, dispersion
- Géographique : distance, relief et réseau routier



REOUVERTURE DES ECOLES NORMALES DE FORMATION DES PROFESSEURS D'ÉCOLES



Cérémonie officielle de réouverture des écoles normales de formation des enseignants, 2023

Après quatre années de mise en veilleuse pour des réformes, les écoles normales d'instituteurs (ENI) désormais Ecoles Normales de Formation des Professeurs d'Écoles (ENFPE), ont rouvert leurs portes ce mardi 03 janvier 2023.

C'est l'ENFPE de Notsè, située dans la région éducative Plateaux-Est, qui a prêté son cadre à la cérémonie officielle de réouverture des écoles normales de formation des enseignants des préscolaire et primaire, en présence du Prof. Dodzi Komla KOKOROKO, Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat.

A l'occasion de cette cérémonie de lancement, les participants ont eu droit à l'historique de la formation initiale au Togo depuis l'époque coloniale à nos jours et une session inaugurale sur le profil et la formation continue de l'enseignant présentés respectivement par M. Donudénu AKPAWU, DRH du MEPSTA et Prof. Koffi TSIGBE de l'Université de Lomé.

Cet atelier de formation qui marque la réouverture officielle des ENFPE est une étape importante des nombreuses actions et réformes qui ont commencé à la suite de l'identification de la formation des enseignants par le plan sectoriel de l'éducation comme un des axes stratégiques permettant d'assurer la qualité des apprentissages et les acquisitions des élèves.



Cérémonie de réouverture des ENFPE, 2023

Pour le ministre KOKOROKO, cette réouverture des écoles de formation est axée sur trois points notamment l'élévation du niveau scolaire des élèves, la viabilisation de l'école et l'amélioration de la condition enseignante.

Dans sa politique d'atteinte des objectifs de développement durable 4 (ODD 4) et conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 axée sur une éducation de qualité pour tous, le gouvernement togolais mise de plus en plus sur la qualification des enseignants qui passe inévitablement par la formation.

Face aux nouvelles orientations, le gouvernement togolais a inscrit dans le statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement, l'obligation d'accéder à la fonction enseignante par la formation initiale dans une école normale. Pour ce faire, les centres de formation précédemment appelés ENI, changent de dénomination pour devenir "Ecoles Normales de Formation des Professeurs d'Ecole" qui délivrent désormais le diplôme de professeur d'école (DPE) après une formation post-bac de deux ans.

Les professeurs des six (06) ENFPE, tous présents, ont saisi cette occasion pour témoigner leur gratitude au Chef de l'Etat pour la place de l'éducation dans sa politique. Ils ont remercié leur ministre de tutelle pour la revalorisation du corps enseignant et pour les grandes réformes engagées pour une meilleure transformation de l'éducation.

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo

Dans le cadre des préparatifs du Sommet sur la transformation de l'éducation devant se tenir à New York en septembre 2022, l'Unesco a organisé fin juin 2022, un pré-sommet auquel ont participé plus de 140 ministres de l'éducation, des responsables politiques, des chefs d'entreprise, de jeunes militants. L'objectif poursuivi par cette initiative est d'élaborer une feuille de route pour la transformation de l'éducation à l'échelle mondiale. Se pose alors la question de savoir pourquoi a-t-on senti le besoin de transformer l'éducation ? L'Unesco répond à cette question à partir de deux constats majeurs :

- Impossibilité pour le système éducatif mondial de relever, dans sa forme actuelle, les grands défis mondiaux, tels, le réchauffement climatique, la révolution numérique, les inégalités croissantes, le recul démocratique, etc.
- Impossibilité pour ce système éducatif de fournir à tous un apprentissage de qualité tout au long de la vie ; par ricochet, impossibilité d'atteindre l'ODD4 à l'horizon 2030.

Faisant suite à ces constats, une feuille de route a été élaborée par l'Unesco qui suggère, entre autres, de signer un nouveau contrat social pour l'éducation, destiné à unir différents acteurs « autour d'initiatives collectives et à fournir les connaissances et l'innovation nécessaires pour façonner un monde meilleur, ancré dans la justice sociale, économique et environnementale ».

La feuille de route de l'Unesco identifie quatre domaines majeurs qui doivent être réformés pour relever le défi de la transformation de l'éducation. Il s'agit de :

- écoles inclusives, équitables, sûres et saines ;
- apprentissage et compétences pour la vie, le travail et le développement durable ;
- enseignants, enseignement et profession enseignante ;
- apprentissage et transformation numériques.

Parlant du troisième domaine libellé « enseignants, enseignement et profession enseignante » auquel nous nous intéresserons en particulier dans le cadre de la présente conférence, l'Unesco fait le constat selon lequel les enseignants et le personnel éducatif sont confrontés à quatre défis majeurs :

- pénuries d'enseignants ;
- absence de possibilités de développement professionnel ;
- statut et conditions de travail de mauvaise qualité ; et
- absence de capacité à développer le leadership, l'autonomie et l'innovation des enseignants.



Prof. Joseph Koffi N. TSIGBE

Professeur Titulaire en Histoire contemporaine, Université de Lomé

Pour relever ces défis dans le but de procéder à la transformation de l'éducation, l'Unesco recommande aux Etats, une série d'actions à mener dont la formation des enseignants.

La présente conférence qui tire son inspiration de ces recommandations de l'organisation onusienne, s'interroge sur les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation. Autrement dit, sur quels leviers doit-on appuyer pour que cette formation des enseignants puisse relever les défis du secteur ?

Pour traiter ce sujet, je m'appuierai sur la théorie des systèmes sociaux. Il s'agit d'une théorie sociologique développée par le sociologue et penseur allemand Niklas Luhmann (1995) à partir des bases de Talcoot Parsons. En vertu de cette théorie, toute réalité digne d'intérêt peut être conçue comme un système, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments organisés, liés entre eux par diverses interactions. Chaque système est délimité par une frontière et entretient deux types de rapports avec son environnement : l'Input (ce que le système reçoit de son environnement) et le output (ce que le système émet dans son environnement). De ce point de vue, un système est donc une organisation relativement stable d'éléments qui entretient des relations spécifiques avec son environnement (Tremblay, 1990). En considérant que l'éducation est un système et que la formation des enseignants est un élément du système, l'analyse s'emploiera à montrer ce que peuvent recevoir les enseignants du système en termes de formation et ce qu'en retour, ces enseignants, une fois formés émettent dans le système éducatif pour une transformation aboutie et affirmée de l'éducation au Togo.

La démarche que je propose est ternaire. L'analyse part du diagnostic du système éducatif togolais avec en toile de fond les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante; elle enchaîne avec les initiatives du gouvernement togolais en matière de formation des

enseignants ; avant de clore avec les orientations possibles à donner à la formation des enseignants pour atteindre les objectifs de la transformation de l'éducation.

Que disent les diagnostics sur l'état de la formation des enseignants dans le système éducatif togolais ?

Pour répondre à cette question, je m'appuierai sur deux documents essentiels : le Rapport 2019 du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) sur la qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire d'une part, et le Rapport final des consultations nationales sur le développement de la vision commune de l'avenir de l'éducation et le renforcement de l'engagement politique et public (septembre 2022).

Le PASEC, faut-il le rappeler, a fait en 2019, sa deuxième évaluation des systèmes éducatifs de l'Afrique subsaharienne, bien entendu après celle de 2014. L'objectif de ces évaluations est de fournir aux décideurs des pays concernés des « données probantes et comparables sur les acquis et sur l'environnement d'apprentissage afin d'accompagner le pilotage des systèmes éducatifs » (PASEC, 2019, p. VIII). Parmi les 14 pays concernés par la deuxième évaluation, figure le Togo. Plusieurs items ont été pris en compte dans ladite évaluation. Mais focalisons-nous, dans le document, sur la question de la formation des enseignants.

En se basant sur des données de l'Unesco (2014), le PASEC reconnaît que « les enseignants constituent un des piliers des systèmes éducatifs en raison de leur rôle essentiel dans l'amélioration des apprentissages » (PASEC, p. 175) et les considère «

comme une ressource essentielle au sein des établissements scolaires à côté d'autres ressources telles que le leadership des directeurs par exemple » (ibid.). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est suggéré aux systèmes éducatifs de disposer d'enseignants de qualité. Mais quel est le constat en Afrique subsaharienne de façon générale ?

Il apparaît, selon le PASEC (2019), que la tendance générale en Afrique subsaharienne en matière de recrutement des enseignants est en faveur de jeunes enseignants ne bénéficiant pas suffisamment, la plupart du temps, d'un accompagnement adéquat pouvant compenser le manque d'expériences (conseils pédagogiques, inspections, etc.), même si des études ont montré que la durée dans la profession enseignante n'a pas toujours un effet positif sur les acquis des élèves (UNESCO-BREDA, cité par PASEC, 2019, p. 194).

De façon générale, poursuit l'évaluation, les enseignants de cette partie du continent africain entrent dans la profession enseignante avec les limites ci-après :

- un faible niveau de formation des enseignants,
- la baisse de la durée de leur formation professionnelle initiale, occasionnée par la

recherche de l'amélioration de l'accès à l'éducation dans le cadre de l'Éducation Pour Tous (EPT),

- la formation continue, purement d'ordre technique et didactique, et qui concerne, entre autres, la formation de longue durée, la formation par des pairs ou le mentorat, les séminaires, les lectures personnelles, les ateliers de formation est non seulement très insuffisante, mais aussi et surtout, les opportunités pour y accéder sont moyennes ou mauvaises (près de 70 % des enseignants enquêtés dans le cadre de l'évaluation du PASEC 2 (p.214)). Même là où la formation continue existe de façon suffisante, elle ne donne pas toujours satisfaction eu égard aux objectifs qui lui sont assignés, d'où la nécessité de questionner la qualité de ces formations (PASEC, 2019, p. 197-201).

Ces diagnostics sont certes globaux. Toutefois, la situation au Togo n'est pas très différente de la cartographie de la région présentée ici.

En effet, dans le Rapport final des consultations nationales sur le développement de la vision commune



De l'importance du cérémonial de la montée du drapeau et de l'exécution de l'hymne national

La montée des couleurs et l'exécution de l'hymne national constituent un cérémonial au nombre des pratiques républicaines consacrées par l'émergence des états-nations au XIX^e siècle. Loin d'être de simples manifestations culturelles ou folkloriques, ces pratiques sont reconnues comme des solennités au cours desquelles sont évoqués et exaltés des valeurs de l'état et de la nation. Le Togo, à l'instar de toutes les nations souveraines, s'est doté dès son accession à l'indépendance, de tels symboles qui focalisent régulièrement l'attention des citoyens. Quelle sont la signification et l'importance de ces symboles ?

Une représentation identitaire

Un hymne national est un chant de circonstance, à valeur de symbole, destiné à représenter un Etat, et à travers lui, une nation. C'est une caractéristique identitaire et culturelle participant à la représentation de la nation dans le protocole international. De ce fait, il contribue à éveiller et entretenir le sentiment d'appartenance à la nation. D'autres symboles tels que le drapeau, les armoiries et la devise participent également à cette représentation. Plus particulièrement, le drapeau et l'hymne national fournissent la plus forte et la plus claire déclaration d'identité nationale.

Des valeurs portées

L'hymne du Togo évoque autant le cadre originel de vie de nos ancêtres que les valeurs qu'ils portaient naturellement et dont ils étaient pétris : la paix et la joie de vivre, la force tranquille, la vaillance, ... ; il rappelle ensuite, dans un agréable style poétique, que le Togo, havre de paix, est aussi un pays de bravoure, un pays qui ne manquera pas d'embraser les cœurs de ses enfants pour la reconquête de leur liberté, si celle-ci venait à être menacée. Il appelle enfin les citoyens à unir leurs forces pour bâtir le pays.



Ecole EPHPHATHA Lomé, 2022



Montée des couleurs des élèves du primaires, 2022

Le drapeau togolais fait écho à ces mêmes valeurs portées par l'hymne national : le rouge rappelle le sang des martyrs qui ont donné leur vie pour la liberté du pays ; l'étoile blanche symbolise la vie, la pureté, la paix, la dignité et l'indépendance du Togo, autant de bienfaits et de vertus rendus possibles par le sacrifice des martyrs ; le vert est ici symbole de vertu, d'espoir, de fertilité, et rappelle que le Togo est un pays essentiellement agricole. Le jaune représente la richesse minérale et la foi en un avenir de prospérité qui se construit par le travail acharné et la force.

De l'importance du cérémonial de la montée du drapeau et de l'exécution de l'hymne national (suite de la page 8)

L'apprentissage des valeurs à l'école

L'objectif ultime assigné à la montée du drapeau et à l'exécution de l'hymne national est de mettre en scène le pays par rapport au reste du monde en signifiant ses croyances et ses valeurs. Il importe, par conséquent, que les valeurs inhérentes à ces symboles soient apprises et mises en pratique par les citoyens. L'école étant l'institution la mieux indiquée pour l'apprentissage de la valeur de ces symboles et de leur respect dans la vie quotidienne, les rassemblements solennels pour la montée des couleurs dans les établissements doivent être encadrés avec du sérieux.

désinvoltés, et quelques fois à des comportements d'indiscipline notoire. Ces constats ont été suivis de la réaction appropriée de la part de part du Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat.

En effet, le Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat a, par note circulaire circulaire n°208/2022/MEPSTA/CAB/SG/DESG, instruit toute la communauté de l'école togolaise, pour que les rassemblements pour la montée des couleurs et l'exécution de l'hymne



Rassemblement pour la montée des couleurs, 2022

Or, des visites d'établissement ont permis de constater, dans certains établissements scolaires, une complaisance notoire dans la conduite des rassemblements pour la montée des couleurs et l'exécution de l'hymne national. Ces rassemblements, au lieu de servir de canaux de transmission des valeurs républicaines, donnaient souvent lieu à des attitudes

national dans les établissements scolaires soient observés avec plus de sérieux. Grace à cette mesure, de plus en plus d'intérêt est accordé à ce cérémonial.

Nous en appelons, de toutes nos forces, au respect de ces symboles par tous les citoyens togolais, et particulièrement les usagers de l'école.

PAAQET
Projet d'Amélioration de l'Accès-Equité
et la qualité de l'Education au Togo

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE (suite de la page 3)

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo

de l'avenir de l'éducation et le renforcement de l'engagement politique et public (septembre 2022) au Togo, les acteurs interrogés ont reconnu « l'insuffisance de compétences des enseignant-e-s. Ce qui confirme [...] l'absence de formation initiale pour bon nombre de ces enseignant-e-s ».

A cela, s'ajoute l'insuffisante formation continue des enseignants, citée parmi les contraintes qui constituent un frein à la qualité de la profession enseignante (p. 90).

On peut à bon droit se poser la question de savoir comment on en est arrivé là, surtout quand on sait que, depuis les indépendances, les pouvoirs publics togolais ont fait de la formation des enseignants, un de leurs chevaux de bataille.

Bref aperçu des initiatives du gouvernement togolais en matière de formation des enseignants

Au lendemain de l'indépendance du Togo, les pouvoirs publics ont cru devoir rythmer le système éducatif togolais sur les orientations générales que donnait à ce secteur, la communauté africaine, à travers une série de conférences dont les plus importantes furent celles d'Addis-Abeba, d'Abidjan et de Nairobi. Que ce soit à la conférence d'Addis-Abeba (du 15 au 21 mai 1961), d'Abidjan (du 17 au 24 mars 1964) ou de Nairobi (du 16 au 27 juillet 1968), entre autres recommandations faites aux pouvoirs publics africains en lien avec la gestion de leur système éducatif, figure en bonne place, la planification du recrutement et de la formation des maîtres (Tsigbé, 2013, p. 5-6). Avec la mise en place du service de planification dans le système éducatif ayant conduit, entre autres, à la maîtrise de l'effectif enseignant et de leur formation, et la création, en 1968, de l'École normale supérieure

d'Atakpamé (ENS) dont le rôle est d'améliorer la qualité des enseignants et de l'enseignement lui-même, le Togo s'est approprié les recommandations faites dans ces différentes conférences. La réforme de l'éducation lancée en 1975 visait à renforcer les acquis de la fin des années 1960 et à rectifier le tir en ce qui concerne les ratés.

Parmi les trois objectifs que poursuivait cette réforme figure la rentabilité de l'école. Cette rentabilité-là s'intéresse à quatre réalités majeures dont la qualification professionnelle du personnel enseignant et d'encadrement formé en nombre suffisant figurait en première position (Batchodoum, 2006, p. 78). Mais, très vite, avec les programmes d'ajustement structurels du début des années 1980, les objectifs de la réforme eurent du mal à être atteints faute de financement. C'est donc à bon droit que l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) dans l'évaluation à mi-parcours de la réforme qu'il a eue à faire en 1989, montre, en ce qui concerne la formation des enseignants que, quand bien même des institutions de formation pédagogique ont été créées, elles n'ont pas pu assurer efficacement la formation initiale et continue des enseignants. Ce qui d'ailleurs fut reconnu dans le diagnostic du secteur établi par les états généraux de l'éducation en 1992.

Par la suite, de la Déclaration de politique sectorielle de l'éducation (1993) initiée dans l'esprit de la conférence de Jomtien (1990) au Plan d'action national de l'éducation pour tous (2005-2015) en passant par le Projet d'appui à la gestion de l'éducation (PAGED) (1990-2001), les pouvoirs publics ont renoué plus belle avec la question de la formation des enseignants pour assurer au système éducatif togolais une qualité aux normes internationales. Le Projet PAGED par exemple, avec sa composante « formation continue des



ENFPE Notsè, 2023

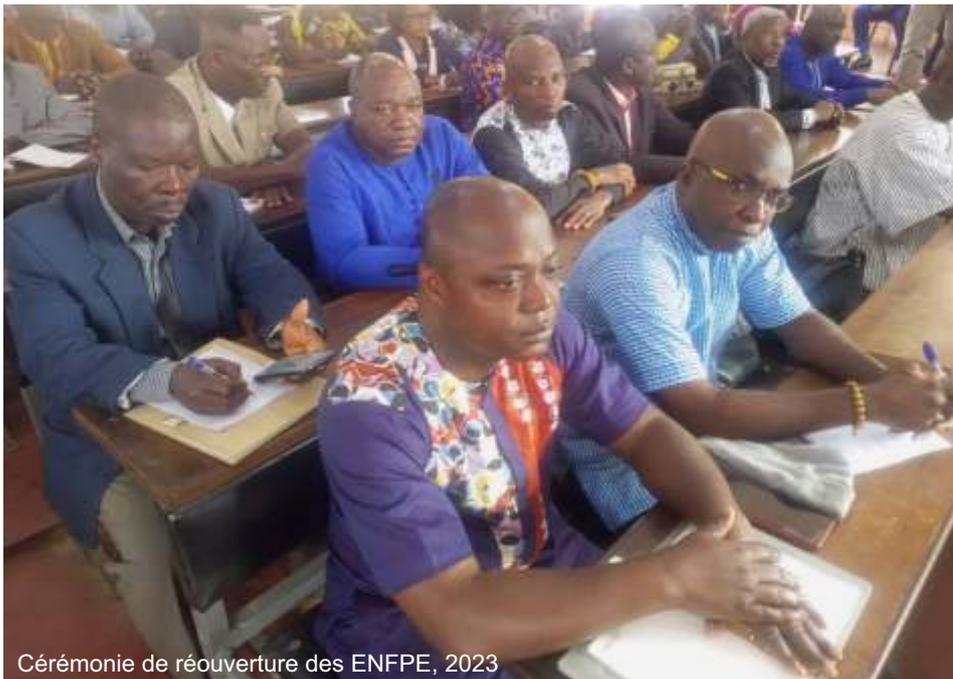
enseignants et école de qualité » avait mis tout en œuvre pour assurer, entre autres, la formation des enseignants en cours d'emploi et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, dans le sens du management (leadership) de l'ensemble du personnel enseignant (Tsigbé, 2013, p. 16).

Plus proche de nous, les plans sectoriels de l'éducation (PSE), notamment celui couvrant la période (2020-2030) n'a pas négligé la formation des enseignants. En effet, il met un accent particulier non seulement sur leur recrutement, mais aussi sur leur formation, aussi bien initiale que continue (Rapport final des consultations nationales, 2022, p. 94). Ce positionnement se justifie par le fait que : « Disposer d'enseignants qualifiés est une condition indispensable pour assurer une éducation de qualité ». D'autres initiatives comme, la politique nationale sur les enseignants, le statut particulier des enseignants, la création de six (06) écoles nationales d'instituteurs, la reprise en main de la formation initiale pour les enseignant-es du secondaire général par l'école normale supérieure (ENS), sont autant de preuves que la formation initiale et continue des enseignant-e-s a retenu, pendant plus de six décennies l'attention des autorités éducatives togolaises.

Pour parachever cette rubrique de la volonté politique, on peut citer les initiatives de la feuille de route gouvernementale (2020-2025) qui projette de donner une formation initiale à plus de 90% des enseignants d'ici à

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE (suite de la page 10)

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo



Cérémonie de réouverture des ENFPE, 2023

l'horizon 2025 (Rapport final des consultations nationales, 2022, p. 94). Cette forte ambition du gouvernement a créé une émulation à la tête du MEPSTA qui, depuis 2020, a introduit dans le système éducatif, des ruptures avec les anciennes pratiques pour une meilleure qualité de l'enseignement. On peut citer, entre autres, la réforme même des Ecoles normales d'instituteurs (ENI) devenues les Ecoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE) dont le lancement nous réunit ce jour ; la durée de formation initiale des enseignants qui était de 9 mois passé à 2 ans. Le mode d'accès aux écoles normales qui met désormais l'accent sur la vocation et l'aptitude à la profession enseignante ; ainsi, le candidat à la profession enseignante va se faire former avant de postuler à un concours de recrutement. Des enseignants formés seront aussi disponibles pour les autres ordres d'enseignement ; la dotation des écoles normales d'Environnements numériques de travail (ENT) dont les équipements y sont déjà déployés depuis 2018. Il reste à les renforcer et à les connecter au réseau internet.

Eu égard à tous ces efforts, on ne peut donc pas imputer les échecs enregistrés au manque de volonté politique. Ainsi, si malgré cette

préoccupation manifeste des pouvoirs publics à la formation des enseignants des tares subsistent au point que les Nations Unies recommandent qu'on puisse y travailler pour la transformation de l'éducation, c'est que, non seulement il y a eu des ratés, mais aussi et surtout, le contexte éducatif post Covid impose des réalités à prendre en compte pour atteindre l'objectif poursuivi.

Revenons un peu sur les ratés dans la formation des enseignants pour avouer que, tous les acteurs de la chaîne n'ont pas toujours su bien jouer leurs rôles. **Les décideurs** ont souvent manqué de moyens financiers conséquents pour assurer la formation efficace des enseignants, à cause des crises économiques (des années 1980 ayant conduit à l'abandon de la réforme), sociopolitiques (inhérentes à la mauvaise intellection du processus démocratique du début des années 1990 et aux deux ruptures de la coopération entre le Togo et ses partenaires techniques et financiers : 1993 et 1999).

Le corps d'encadrement a fait le suivi des enseignants avec beaucoup de laxisme et de complaisance. **Les enseignants**, quant à eux, ont, pendant longtemps totalement démissionné (démotivation, enseignement devenu une roue de secours, absentéisme, refus de performer et de s'autoformer, etc.).

Ces causes mises ensemble ont conduit à l'endoscopie ci-dessus présentée, obligeant les nations unies à demander aux acteurs de s'imaginer les futurs possibles pour transformer en profondeur l'éducation à l'échelle de la planète.

Orientations possibles à donner à la formation des enseignants pour atteindre les objectifs de la transformation de l'éducation

Selon l'Unesco :

« La transformation de l'éducation signifie que l'on procure aux apprenants les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes pour leur permettre d'être résilients, adaptables et préparés à un avenir incertain, tout en contribuant au bien-être humain et planétaire et au développement durable ».

Pour y arriver, cela nécessite une préparation en amont des enseignants en ce qui concerne leur formation indispensable à la transmission des compétences et valeurs ciblées aux apprenants. Ainsi, lorsque les Nations Unies évoquent la question de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation, elles en parlent, on l'a vu, dans la logique d'un triptyque, **enseignants, enseignement et profession enseignante**. Comment comprendre ce triptyque pour en faire un bon usage afin d'atteindre les objectifs de la transformation de l'éducation ?

En effet, les notes de synthèse sur les futurs de l'éducation publiées en avril 2022 dans le cadre des préparatifs du Sommet 2022 sur la Transformation de l'Education dissèquent cet item en deux grandes catégories : *i*) augmenter l'attrait de la profession enseignante et *ii*) améliorer l'intégration professionnelle, le développement et le soutien continu.

Augmenter l'attrait de la profession enseignante

Loin de moi l'idée de revenir sur les conditions matérielles de travail et la

suite à la page 12

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE (suite de la page 11)

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo

motivation des enseignants réglées, à mon avis par la politique nationale sur les enseignants, notamment au niveau de l'Axe stratégique 2 portant Motivation des enseignants, dont les objectifs politiques 2.1 : Mettre en place la structure et le plan de carrière des enseignants fondés sur le mérite ; 2.2 : Améliorer les conditions d'emploi et de travail des enseignants ; 2.3 : Fixer les niveaux de rémunération des enseignants en lien avec le niveau de revenu national et créer des types de gratification autres que monétaires ; 2.4 : Faire de la gouvernance scolaire et universitaire un facteur de motivation, de suivi et de bonne performance des enseignants sont assez illustratifs, je voudrais plutôt mettre ici en exergue deux éléments. Il s'agit de la question de l'autonomie des enseignants et celle relative au travail en équipe.

En abordant la question de **l'autonomisation des enseignants**, les notes de synthèse invitent à créer le cadre devant aider à réaliser l'objectif de l'autonomisation. Il est dit en substance dans le document que :

« Les ministères et les écoles doivent nourrir une certaine identité professionnelle, faciliter l'intégration et le développement professionnel continu, et promouvoir des processus de gestion qui permettent aux enseignants d'utiliser efficacement leur jugement et leur expertise pour concevoir l'apprentissage des élèves » (p. 11).

Cela suppose que l'enseignant ne doit pas tout attendre de l'institution. Car, aucune autonomie ne saurait être effective si l'enseignant n'a pas la volonté de s'autonomiser. Cette autonomisation doit être comprise dans le sens de Henri Elie lorsqu'il déclare dans son article intitulé « Autonomie, rôle et fonction de l'enseignant » :

« Le professeur a conscience qu'il exerce un métier complexe, diversifié et en constante évolution. Il sait qu'il lui revient de poursuivre sa propre *formation tout au long de sa carrière*. Il s'attache pour cela à actualiser ses connaissances et à mener une réflexion permanente sur ses pratiques professionnelles ».

Comme on le voit très bien, l'autonomie de l'enseignant rime avec un travail permanent sur lui-même, ce qui participe en fait de sa formation continue.

S'agissant du travail en équipe, les notes de synthèse précisent :

« La collaboration entre professionnels et en communauté peut être favorisée au travers du co-enseignement et du travail en équipe avec des coordinateurs de planification, et impliquer des spécialistes des matières, des enseignants spécialisés, des bibliothécaires, des conseillers d'orientation, des travailleurs sociaux, des experts en technologie et des organisations communautaires » (p. 11).

En partant du principe selon lequel « La mission du professeur et la responsabilité qu'elle implique se situent dans le triple cadre du système éducatif, des classes qui lui sont confiées et de son établissement d'exercice », le fait pour l'enseignant d'exercer son métier « en liaison avec d'autres,



Cérémonie de réouverture des ENFPE, 2023

dans le cadre d'équipes variées », pour parler comme Henri Elie, renforce sa responsabilité, sa redevabilité (comme l'a prévu la politique nationale sur les enseignants), mais aussi lui permet d'être ouvert et d'apprendre de ces acteurs divers pour renforcer sa culture et sa conscience professionnelle. Qui ne voit là une stratégie de formation continue dont la plus-value n'est plus à démontrer.

Améliorer l'intégration professionnelle, le développement et le soutien continu.

Dans ce volet, il est évoqué la nécessité de :

- Créer des parcours d'intégration pour les enseignants novices ;
- Améliorer la formation initiale des enseignants ;
- Adapter le développement professionnel aux enjeux pertinents ;
- S'inspirer de collègues expérimentés ;
- Favoriser la cohérence dans la carrière continue des enseignants tout au long de leur vie.

Comme pour la rubrique précédente, il est attendu du département un certain nombre d'initiatives devant aider à créer l'écosystème de la formation des enseignants. Il s'agit entre autres, de la mise à disposition des programmes d'intégration de qualité (le mentorat et la collégialité), des structures collaboratives, des cadres de réflexions permanentes sur l'enseignement et l'acte pédagogique, des jeux de rôles confiés aux enseignants, etc. Mais, au vrai, même si cet écosystème se mettait merveilleusement en place, sans l'implication personnelle de l'enseignant, les résultats escomptés ne pourront pas être atteints. On peut valablement convoquer ici la théorie de l'effet des interconnexions (Meyer, Becker, Vandenberghe, 2004) entre les différentes formes d'implication sur la performance individuelle et la performance collective. Comme l'a fait observer Philippe Meirieu lors de son intervention dans le cadre de la Conférence sur Le rôle prépondérant des enseignants : expériences en classe et propositions pour leur formation, tenue à Madrid les 25 et 26 octobre 2005 :

« On ne forme pas un professeur, il se forme. Il se forme en menant

LES OFFRES DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'éducation reste l'un des piliers importants du développement d'une société. Dans ce sens, la nécessité de mettre en place un système éducatif efficace et performant reste l'une des principales priorités de tout gouvernement pour un développement socio-économique durable impliquant une main d'œuvre qualifiée et formée sur place. Pour ce faire, le système éducatif de chaque pays s'adapte, au fur et à mesure, à l'évolution du marché de l'emploi pour garantir l'adéquation formation-emploi, et à la vision de développement du pays.

Au Togo, le système éducatif comprend deux types d'enseignement à savoir l'enseignement général et l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP).

L'enseignement technique est l'ensemble du parcours de formation pluriannuel qui prépare, en trois ans, les apprenants au baccalauréat deuxième partie dans différents

secteurs technologiques et industriels. Il permet la poursuite des études supérieures dans des Universités publiques ou privées ou d'intégrer des écoles d'ingénieurs ou autres écoles spécialisées. De nos jours, l'enseignement technique compte neuf spécialités.

La formation professionnelle, quant à elle, fait référence à l'éducation et à la formation qui se concentre davantage sur les compétences pratiques, techniques et professionnelles. Elle permet à un individu d'acquérir les connaissances spécifiques et le savoir-faire dont il a besoin pour exercer un métier. Elle comprend plus de 30 spécialités. Il s'agit d'une formation tout au long de la vie car elle offre des possibilités de



reconversion et un perfectionnement professionnel.

Le présent article a pour but d'éclairer les lecteurs sur offres de formation de l'enseignement technique avec un accent particulier sur les spécificités de chaque filière afin d'orienter les parents et les apprenants dans leur choix.

Un prochain numéro se penchera sur les offres disponibles dans la formation professionnelle.



Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat

Le Lien

ISSN : 1026-9061

Bulletin d'information et de formation pédagogique

Directeur de publication

Donudénu Akpawu
DRH du MEPSTA

Rédacteur en chef

Koami Gahian Tameklo

Secrétaire de rédaction

Komi Wola Ayissa

Infographie

Ekoué Adodo Kouevi-Koko

Comité de rédaction

Adjoa Nono Gbegbe

Kofi Nyavor

Kayi Hafide Alognon

Kodjovi Delali Wodome

Conférence inaugurale de la cérémonie de lancement des ENFPE (suite de la page 11)

Les enjeux de la formation des enseignants pour la transformation de l'éducation au Togo

à bien des "projets de formation" qui lui permettent d'intégrer les apports de tous ordres et de construire les compétences nécessaires à l'exercice de son métier ». On se retrouve face à une exigence de plus en plus marquée dans l'acte pédagogique : nécessité d'avoir des « enseignants-chercheurs » ou des « enseignants-inventeurs », pour reprendre l'expression de Philippe Meirieu, même dans le primaire et au secondaire. Il ne s'agit pas forcément d'y recruter des docteurs (même s'il y a beaucoup qui enseignent au secondaire 2 avec le doctorat) ; au contraire, il s'agit d'instaurer une situation dans laquelle l'enseignant ne se contentera plus exclusivement d'appliquer des recettes ou de mettre en place des dispositifs déjà existants, mais il devra pouvoir, si les circonstances l'imposent, être inventif, c'est-à-dire, imaginer des méthodes pédagogiques nouvelles, sous la dictée des réalités du terrain. C'est une gageure ! Pour y parvenir, il faut, comme le suggère Philippe Meirieu, faire en sorte que dans le recrutement et la formation des enseignants, soient privilégiées « les capacités d'invention pédagogique individuelles et collectives, tant dans les épreuves des concours de recrutement que dans les pratiques de formation ». Ici encore, s'invite la culture de la recherche et de l'innovation.

En effet, pour faire de l'invention/innovation pédagogique qui souvent ne vient pas *ex nihilo*, il faut avoir suffisamment lu (faire de la recherche). Voilà pourquoi les notes de synthèse recommandent que :

« Les enseignants devraient être autorisés à prendre l'initiative de collaborer et d'apprendre en collégialité dans une culture de la recherche, de l'innovation et de l'exploration, par exemple dans le cadre de la recherche-action, de l'élaboration de projets, et de l'expérimentation de nouvelles techniques » (p. 12).

En clair, appuyer sur le levier « enseignants, enseignement et profession enseignante » dans la logique de la transformation de l'éducation, c'est faire une co-construction impliquant plusieurs acteurs : les pouvoirs publics qui doivent travailler, entre autres, sur la mise en place de l'écosystème de la formation : (la stabilité, les conditions de vie, le niveau d'intégration dans la communauté, la satisfaction et la motivation professionnelle), certes, mais avant tout, l'enseignant lui-même. Il doit être disponible et de qualité en termes de niveau d'éducation et de formation (continue notamment), d'expérience, de compétence, de stabilité, ce qui nécessite, pour une grande part, un don de soi et son implication sans faille « dans l'amélioration de la pédagogie, de la recherche et des politiques pour les futurs de l'éducation », pour reprendre les propres termes des notes de synthèse (p. 12).

Si ces conditions sont réunies, alors l'enseignant, dans la logique de la théorie des systèmes (Niklas Luhmann 1995), peut valablement contribuer à l'amélioration significative de la qualité de l'éducation dans l'esprit de l'ODD4. Car, comme l'ont si bien dit Carron et Châu (1998), « La qualité de l'éducation dépend de la qualité des enseignants ».

A l'échéance moins 8 ans des ODD, le sommet onusien sur les futurs possibles de la transformation de l'éducation a eu le mérite de montrer la voie aux décideurs pour remettre leur pendule à l'heure dans le but de ne pas rater à termes, l'ODD4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les



Rassemblement au mât des élèves du collège, 2022

possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Parmi les orientations données pour la remise de la pendule à l'heure, figure en bonne place la formation des enseignants. Celle-ci doit s'inscrire dans un écosystème bien défini avec des interactions entre divers acteurs. Si pour la formation initiale l'enseignant peut s'attendre à être lancé par l'Etat et les instances éducatives qui l'ont recruté, pour ce qui est de la formation continue, son rôle et son implication sont tous engagés. Cela passe par une prise de conscience de l'enseignant lui-même. Finie la période où les enseignants attendent tout de l'Etat, du système éducatif, en termes de formation dans la logique de l'apprentissage tout au long de la vie, que dis-je, tout au long de la carrière, même si, on l'a vu, le rôle accompagnateur de l'Etat est non négligeable. Ce rôle demande beaucoup de moyens financiers. Mais je veux bien croire que les Partenaires techniques et financiers (PTF) ici présents feront encore une fois, réputation à leur honneur pour aider le gouvernement à relever ce défi auquel il ne pourra plus désormais se déroger pour avoir adhéré à l'initiative de la transformation de l'éducation. Du reste, pour apprécier les résultats de cet accompagnement sans faille des PTF sur la transformation de l'éducation au Togo, qui vivra, verra !

EXEMPLE DE FICHE PEDAGOGIQUE PRIMAIRE

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

SEMAINE : 16	Date :
Fiche n° :	Durée :
Cours : CP1	EPP :
Effectif : G.....F.....T.....	Titulaire :
Compétence de base : Lecture : CB2	Discipline : J'apprends à lire

THEME : la vie à l'école

TITRE : Etude du son : m, M

CB2 : Mobiliser les ressources de la langue pour prélever des informations et réagir à travers la lecture et l'exploitation de différents types de texte de cinq phrases dans des situations problèmes de vie courante.

Objectifs pédagogiques : A la fin de cette leçon l'élève doit être capable de :

- Découvrir le son **m**,
- Lire le son **m**,
- Ecrire la lettre **m**
- Reconnaître le phonème **m** dans un mot.
- Reconnaître le graphème **m** dans un mot.

Matériels :

Collectif : Image du livre, étiquettes-lettres

Individuel : ardoise, craie, chiffon étiquettes-lettres

Documents : Guide du maître CP1 page 127 et 128 ; cahier de l'élève page 68-69.

PAFPE

Programme d'Appui à la Formation Professionnelle
et l'Emploi des Jeunes

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

Déroulement

JOUR 1 LUNDI

	ETAPES	ACTIVITES DU MAITRE	ACTIVITES DE L'ELEVE	INDICATION PEDAGOGIQUES
	PRISE EN MAIN	Fait chanter	Chante	
	Objectif pédagogique : au terme de la leçon, l'élève doit être capable de découvrir le son [m]			
	REVISION	- Fait lire et écrire la lettre « d »	- Lit, écrit	
	LEÇON DU JOUR			
	SEANCE 1 : Observation libre et dirigée Découverte de la phrase clé	Fait observer l'image du livre et demande : que vois-tu ?	- Observe - Amivi est sur une moto avec papa.	Fait participer plusieurs élèves
- demande aux élèves : qui sont sur la moto ?		- Amivi est sur une moto avec son père.		
- fait répéter cette phrase par plusieurs élèves.		- Répète : Amivi est sur la moto avec son père.		
EXPLOITATION COLLECTIVE	SEANCE 2 : Etude de la phrase clé Isolement et lecture du mot clé.	- Ecrit en cursive et en script et fait lire la phrase clé.	- lit	Annonce l'objet et l'objectif puis le temps alloué à la leçon.
		- demande aux élèves de montrer le mot « moto ». - Fait lire « moto ».	- Monte - lit	
	SEANCE 3 : Isolement et lecture du son en étude	- Fait répéter « moto »	- répète	
		- Ecrit le mot « moto » en cursive et en script au tableau.	- moto	
		Lit et fait lire par plusieurs élèves.	- lit	
		Fait isoler « m » par effacement successif des autres lettres.	- efface	
		- Demande ce qui reste.	- « m »	
		Lit et fait lire « m ».	- Lit « m »	
	SEANCE 4 : Exercices individuels et reconnaissance visuelle	Fait choisir l'étiquette qui porte « m ».	- choisit	
		- lit et fait lire « m ».	- lit	

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

Déroulement

JOUR 2 MARDI

Objectif pédagogique : A la fin de la séance, l'élève doit être capable de lire et écrire la lettre « m ».

EXPLOITATION COLLECTIVE	REVISION	Fait identifier « m » dans des mots au tableau.	Identifie	Le maître doit faire la différence entre les 2 formes d'écrire à partir de recherche personnelle.
	LEÇON DU JOUR			
	SEANCE 1 : Ecriture du son en étude	Ecrit au tableau la lettre « m » en minuscule cursive et script.	Observe	
		Et en majuscule script eu cursive.	Observe	
		Fait écrire sur les ardoises la lettre « m » en minuscule cursive.	Ecrit sur ardoise le son « m » dans des mots.	
	SEANCE 2 : Lecture du son en étude	Lit et fait lire la lettre « m » par plusieurs élèves.	lit	
SEANCE 3 : Lecture du son en étude (suite)	Lit et fait lire la lettre « m » par plusieurs élèves à partir des mots et des étiquettes.	Lit		
SEANCE 4 : Exercices individuels	Fait tracer un chemin sur l'ardoise et fait écrire « m » au tableau.	Trace un chemin sur son ardoise et écrit « m » Lit le son [m]		

PAQEEB

Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base

Déroulement

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

JOUR 3 MERCREDI

Objectif pédagogique : au terme de la séance l'élève doit être capable de :

- Reconnaître le phonème et le graphème « m » dans mot.

EXPLOITATION COLLECTIVE	REVISION	Fait lire « m » dans des mots. Fait écrire « m » sur ardoise.	Lit écrit	Inviter de donner des mots dans lesquels il y a la lettre « m » mais qui ne se prononce pas. <u>Exemple</u> : mal, mur
		LEÇON DU JOUR		
	SEANCE 1 : Reconnaissance auditive	Donne quelques mots et demande aux élèves de faire le signe + ou de lever la main lorsqu'ils entendent le son [m]. <u>Exemple</u> : maman, tomate, malade, tapis, midi, maître, Demande aux élèves de donner d'autres mots contenant le son « m ». Présente des objets/images, dessin/ dont le nom contient le son [m].	Fait le signe ou lève la main Mardi, moto, mur, mère, ma, mami nomme	
SEANCE 2 : Exercices individuels	Dictée : m Fait lire « m » au tableau et dans le livre. Fait donner des mots contenant le son [m].	Lit donne		

PAREC II

PROJET D'APPUI A LA REFORME DES COLLEGES PHASE 2

Déroulement

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

JOUR 4

JEUDI

Objectif pédagogique : A la fin de la leçon, l'élève doit être capable d'identifier visuellement la lettre « m », lire la lettre « m ».

	REVISION	<ul style="list-style-type: none"> - Demande aux élèves de donner quelques mots contenant ou non le son [m]. - Demande aux élèves de réagir - Fait écrire « m » sur ardoise. - Porte des mots contenant ou non la lettre « m ». 	<p>Donne : médecin, mardi, malade, marché, mal, larme</p> <p>...</p>
LEÇON DU JOUR			
EXPLOITATION COLLECTIVE	SEANCE 1 : Reconnaissance visuelle.	<p>Fait observer les mots au tableau tels que : mardi, mercredi, mur, marché, maman, mère, moto ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dit aux élèves d'entourer le son [m] dans les mots avec la craie de couleur. - Fait effacer « m » dans les mots (encadrer, souligner, renforcer à la couleur). - Fait montrer et lire le son [m] sur les affichages de la classe. 	<p>Observe</p> <p>Entoure</p> <p>Lit</p>
	SEANCE 2 : Composition d'un texte à partir des mots contenant le son « m ».	<ul style="list-style-type: none"> - Qui sont sur la moto ? - Fait lire et répéter la phrase suivante par plusieurs élèves : Toto est sur une moto avec Douti. 	Amivi est sur la moto avec papa.
	SEANCE 3 : Lecture et décomposition de mot contenant « m ».	<ul style="list-style-type: none"> - Fait lire le texte composé. - Fait découper la phrase, mot par mot et les faire répéter : Toto est sur une moto avec Douti. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lit : Toto est sur une moto avec Douti. - Découpe - Répète.
	SEANCE 4 : Exercices individuels	Fait lire « m » et quelques mots de la phrase.	Lit
		Fait reconstituer : Totoestsurunemotoavecdouti	Reconstitue : toto est sur une moto avec douti.

FICHE J'APPRENDS A LIRE CP1

Déroulement

JOURS : 5 VENDREDI

Objectifs pédagogiques : Au terme de la séance, l'élève doit être capable de :

- lire correctement le texte du livre.
- traiter tous les exercices proposés.

EXPLOITATION COLLECTIVE	RESVISION	- Fait lire le texte au tableau. - Fait prononcer [m] dans tous les mots affichés. - Fait écrire « m ».	- Lit - Montre - Ecrit	
		LEÇON DU JOUR		
	SEANCE 1 : lecture du texte du livre.	- Fait lire le texte du livre page 70.	Lit	
	SEANCE 2 : Lecture du texte du livre Exercice 1, 2	- Fait lire le texte du cahier de l'élève page 70. Exercice 1 : j'entends [m]. Exercice 2 : j'entoure « m ».		
	SEANCE 3 : Reconstitution Décomposition Lecture	Reconstitue la phrase suivante : 1- Son – père – sur – moto – une – est – amivi – avec. Décompose : Amiviestsurunemotoavecsonpère. 2- Fait trier les étiquettes-mots contenant « m ».	Amivi est sur une moto avec son père. Amivi est sur une moto avec son père. Trie	
SEANCE 4 : Exercices individuels	Dictée : Ecris « m ». Exercices 5 du cahier de l'élève page 70.	Ecrit « m ».		

PE-CFMI

Projet de pérennisation et Extension du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie